



Pour nos retraites

MOBILISONS-NOUS !

MARDI 10 SEPTEMBRE 2013

Depuis 1993, les gouvernements successifs tentent de remettre en cause notre droit légitime à vivre convenablement notre retraite.

Alors que depuis des décennies, le taux de pauvreté (60 % du revenu médian) des retraités en France diminuait (28 % des retraités étaient « pauvres » en 1970 contre moins de 5 % en 1997), les gouvernements de Balladur, en passant par Juppé, Fillon et Sarkozy, n'ont cessé de revenir sur l'acquis de la civilisation qui veut qu'à la retraite, nous puissions jouir de conditions de vie décentes.

1993 :

Les décrets « Balladur » rallongent la durée de cotisations de **37.5 à 40 ans**. La période de référence pour le calcul de la pension passe de 10 à 25 ans pour le privé.

Au bout de 20 ans, la baisse des pensions est de 22 % par rapport au SMIC et de 16 % par rapport au salaire moyen.

1995 :

Tentative, repoussée par la lutte, de remise en cause des régimes spéciaux par le gouvernement Juppé et leurs alignements sur le régime général.

2003 :

La réforme Fillon ***étend à la Fonction Publique, l'allongement de la durée de cotisation***. La Loi prévoit également un allongement de la durée d'assurance aboutissant à 41 annuités de cotisations pour tous. Elle instaure la « **décote** » et la « **surcote** » afin « d'inciter » à la prolongation d'activité après 60 ans. Elle indexe les pensions sur l'indice des prix.

2008 :

Confirmation du ***passage à 41 ans de cotisation*** et incitation des salariés et fonctionnaires à prolonger leur activité au-delà de l'âge légal.

2010 :

Sarkozy arbitre en augmentant ***l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans*** en 2018 pour tous, salariés du privé comme du public. La ***durée de cotisation est par ailleurs portée à 41.5 ans*** en 2020. L'alignement du taux de cotisation du public sur celui du privé est acté.

Toutes ces réformes n'ont qu'un objectif : accroître la durée nécessaire pour obtenir une pension de retraite à taux plein !

En s'attaquant à cet acquis majeur des salariés, les gouvernants n'ont jamais voulu « pérenniser » (comme ils disent), le régime des retraites par répartition. Ils ont toujours rêvé d'instaurer un système qui fasse la part belle à un système par capitalisation au

seul profit des banques, des assurances et des fonds de pension selon le modèle libéral américain.

En effet, contrairement à ce qui est martelé par les médias et les bienpensants de tous bords, ce n'est pas le déficit futur du régime qui leur pose problème.

C'est le principe de solidarité, issu des combats de la résistance, qui veut que les travailleurs en activité financent les retraites des anciens, qu'ils veulent liquider.

Il est malheureux que le gouvernement actuel reprenne à son compte des arguments que la majorité qui le soutient a toujours combattu quand elle était dans l'opposition.

Pour la C.G.T., le financement du régime par répartition des retraites est possible :

- En reconquérant un emploi pérenne en contradiction avec la politique économique récessionniste menée actuellement.
- En faisant respecter l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.
- En supprimant les exonérations et en instaurant une double modulation des cotisations « patronales ».
- En élargissant l'assiette de cotisation à l'épargne salarial (intéressement, participation,...) et aux primes des fonctionnaires.
- En faisant contribuer les revenus financiers des entreprises.
- En augmentant, en tant que de besoin, les cotisations.

C'est aussi d'une autre répartition des richesses dont nous avons besoin !.

La part des salaires (et donc des cotisations salariales) dans la richesse créée ne cesse de diminuer depuis le début des années 1970. Selon un rapport parlementaire (rapport « Bourdin – UMP - et Schillinger – PS »- de 2011), la part des salaires dans la valeur ajoutée a chuté de 15 points depuis 1975 dans l'Union européenne. Selon ce même rapport, la part des profits des 250 plus grosses entreprises françaises cotées en bourse, a augmenté de près de 20 points.

La financiarisation de l'activité des entreprises a permis cette progression malgré la désindustrialisation de nos économies.

Dans le même temps, les distributions de bénéfices ont également continué à croître.

Toutes les dernières publications sur le sujet, l'attestent, les riches (et en premier lieu, ceux qui possèdent le capital) sont de + en + riches ...!

Nous devons exiger une meilleure répartition des richesses afin que, dans une société démocratique avancée, toutes et tous, au terme de notre vie professionnelle, nous puissions vivre une retraite décente !